

Edito

PAD... La Loire vient de se doter d'un nouveau Projet Agricole Départemental

Ce document d'orientation pluriannuelle a vocation à tracer quelques perspectives de développement de notre activité, pour les années à venir.

En premier lieu, il convient de préciser que les Chambres d'agriculture ne sont pas pléthore en France à mettre à jour régulièrement un tel projet.

Je le regrette car, dans la Loire, depuis plusieurs décennies, cette «feuille de route» du développement agricole local a montré toute son efficacité.



En second lieu, je rappelle que ce projet est le fruit d'une démarche participative très large à laquelle plus de 200 acteurs locaux ont contribué et j'en profite pour les remercier chaleureusement tous (Elus, services de l'Etat, Conseil Départemental, organisations professionnelles agricoles, entreprises, associations, syndicats agricoles, agriculteurs...).

Ce moment privilégié de démocratie locale a permis, sous le pilotage de la Chambre, de brasser beaucoup d'idées, de confronter les opinions mais aussi de dégager les consensus et les arbitrages nécessaires à définir «ce que sera l'agriculture dans la Loire, demain»

Cette démarche a montré l'intérêt de prendre en compte la diversité des agricultures dans la Loire. Pas de schéma unique mais des systèmes variés qui fonctionnent et montrent leur résilience dans le temps.

Sur un territoire où les exploitations investissent pour leur avenir (bâtiments d'élevage, autonomie fourragère, robots de traite, formation professionnelle, agriculture bio, diversification...) il était nécessaire que la Chambre conduise une réflexion d'avenir articulée autour de 5 thématiques: Economie et filières - Renouvellement des générations - Eau, environnement, agro écologie - Urbanisme et structures foncières - Liens avec la société.

Au delà de cette version synthétique, la version complète du nouveau Projet Agricole Départemental est en ligne sur le site Internet de la Chambre <http://www.terresdeloire.fr>.

Le PAD sera prochainement présenté à un public large afin de faire partager nos ambitions au plus grand nombre.

Cordialement. ■

Raymond VIAL
Président de la Chambre d'Agriculture de la Loire

POUR UNE AGRICULTURE VIABLE, VIVABLE ET DURABLE



Une économie agricole dynamique

Les **FILIÈRES LONGUES** fortement présentes sur le département doivent être pérennisées dans la Loire, avec des perspectives connues par les producteurs et en phase avec la demande des consommateurs

Il convient d'assurer la pérennité des exploitations dans leur diversité, ce qui suppose :

- Des systèmes d'exploitation multiples qui sont justifiés dans la Loire, mais des niveaux de production minimum nécessaires dans chaque système,
- De créer de la valeur ajoutée en filières longues notamment en lien avec la demande des consommateurs,
- De favoriser le développement de l'agriculture biologique en phase avec la demande des filières et des consommateurs,
- De lisser les effets des variations de revenu et de coûts, face à la volatilité des prix des produits agricoles,
- De rendre accessible à l'ensemble des agriculteurs la gestion des risques, avec un plan de gestion,
- Et de tenir compte des particularités des zones difficiles afin de conforter les productions.

L'ensemble de ces dispositions doit contribuer à assurer un revenu suffisant aux agriculteurs.

En complémentarité des grandes productions du département il existe **D'AUTRES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT**.

Les agriculteurs doivent définir leurs objectifs; **L'ACCOMPAGNEMENT** doit les aider à les atteindre.

LES CIRCUITS COURTS : un développement historique et logique dans la Loire, pour lesquels il faut améliorer la vivabilité et donc la pérennité des exploitations engagées, et développer la transmission de ces exploitations et ateliers.

Une priorité particulière pour la pérennité des exploitations : des **STRUCTURES FONCIÈRES PLUS REGROUPÉES** pour gagner du temps, faciliter la valorisation des parcelles et réduire les dépenses d'énergie

Un part importante de l'économie départementale, support d'emplois locaux: la forêt. Elle doit être mieux exploitée. ■

Assurer le renouvellement des générations d'exploitants

POUR DES INSTALLATIONS RÉUSSIES :

- il nécessite une formation initiale adaptée aux publics et enjeux d'aujourd'hui,
- une formation professionnalisante, qui s'adapte au profil des candidats,
- l'encouragement de l'acquisition d'expérience et l'ouverture d'esprit, avant l'installation.

POUR TRANSMETTRE D'AVANTAGE D'EXPLOITATIONS :

Dans un contexte qui évolue fortement, il faut innover au service du renouvellement des générations agricoles :

- anticiper la transmission pour créer des opportunités et donner plus de chances de réussite,
- gérer les reconversions professionnelles,
- innover dans la mise en relation, innover dans l'accompagnement
- et travailler sur l'attractivité du métier. ■

Une agriculture inscrite dans les territoires

Un enjeu fort : préserver le foncier agricole ... pour l'agriculture,

• avec un classement en zone A des sièges d'exploitations viables et de l'essentiel des terrains exploités par les agriculteurs et particulièrement les terrains de bonne valeur agronomique (terres, prairies récoltées).

• En préservant les sièges d'exploitation et leurs possibilités d'évolution

• En réduisant les effets déstructurants de certains aménagements.

L'agriculture souhaite être associée à tous les projets de développement économique du territoire qui peuvent la concerner

La Chambre d'Agriculture, Institution élue représentant l'ensemble des acteurs de l'agriculture départementale, doit être l'interlocuteur privilégié des structures territoriales

Il est indispensable d'engager une méthode de travail concertée entre collectivités et Chambre d'Agriculture pour envisager les projets dès leurs prémices, rechercher ensemble comment éviter les atteintes au potentiel agricole du territoire, réduire ceux qui ne pourraient être évités et mettre à profit la durée nécessaire aux réalisations pour rechercher des solutions de compensations susceptibles de conserver le potentiel économique agricole et les paysages attractifs du département. ■

Une agriculture en relation constante avec les territoires et les collectivités territoriales, et en liens avec la société

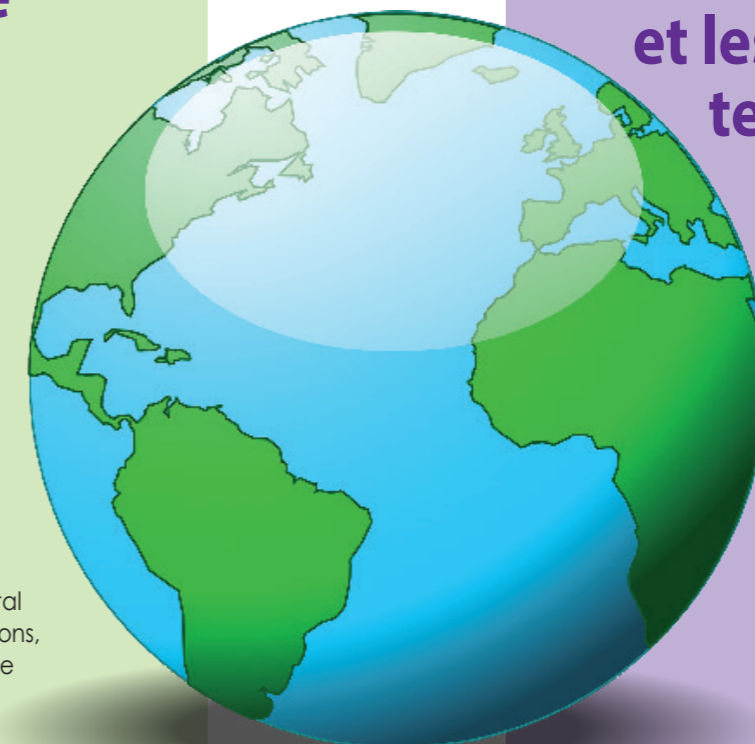
Les agriculteurs expriment ainsi leur volonté de communiquer positivement et sans opposer les différentes formes d'agricultures. ■

Une agriculture qui s'adapte au réchauffement climatique et qui contribue positivement à la qualité environnementale du département

Dans ce contexte, le projet agricole départemental fixe deux objectifs :

- S'adapter au réchauffement climatique en réduisant les achats de fourrages hors région, l'irrigation et une meilleure maîtrise agronomique de la fertilité des sols
- Poursuivre les diverses actions qui permettent d'associer triple performance : économique, environnementale et sans augmentation de charge de travail.

pour atteindre les deux objectifs fixés, le Projet Agricole Départemental envisage de travailler sur l'approvisionnement en eau des exploitations, la réduction du recours aux produits phytosanitaires, et le maintien de pratiques favorables à la biodiversité. ■



Un travail vivable et pourvoyeur d'emplois

Un travail vivable et pourvoyeur d'emplois pour une agriculture performante et durable, il nécessite de :

- Disposer d'un revenu cohérent avec la main d'oeuvre en présence
- Poursuivre la modernisation des exploitations pour réduire la pénibilité
- Développer l'adaptabilité des chefs d'entreprises agricoles (Etre capable de se remettre en question, se former tout au long de sa carrière, accompagner le développement du salariat)
- Promouvoir et conforter les formes sociétales

Pour lutter contre l'isolement et la démotivation, jouer le dynamisme local et l'esprit collectif et poursuivre les actions concertées pour détecter et accompagner les situations de fragilité. ■



La Démarche Qualité des Services

Pour renforcer son efficacité et sa réactivité dans les réponses qui sont apportées, la Chambre d'agriculture de la Loire est certifiée depuis 2012, pour ses activités de conseil et de formation.

La Chambre d'agriculture de la Loire respecte un code éthique destiné à **protéger les intérêts de ses clients**. Ce code éthique, consultable sur le site www.terresdeloire.fr, est fondé sur des **valeurs essentielles** : le respect, l'écoute, la confidentialité, la responsabilité, le respect des lois et des règlements, l'intégrité, l'indépendance, l'objectivité, la performance durable.

NOS ENGAGEMENTS DE SERVICE

- **L'ÉCOUTE**, proche pour mieux vous comprendre
- **LA RÉACTIVITÉ**, pour garder une longueur d'avance
- **L'EFFICACITÉ**, des prestations pertinentes au bon moment
- **L'EXPERTISE**, une large palette de compétences
- **LA CLARTÉ** des informations pour une relation toute confiance
- **L'ÉTHIQUE**, des valeurs pour le respect de vos intérêts

Siège Social :

43, avenue Albert Raimond - BP 40050 - 42272 ST-PRIEST-EN-JAREZ CEDEX
Accueil téléphonique unique : 04.77.92.12.12
Mail : cda42@loire.chambagri.fr

Antenne de FEURS

5 rue du Colisée - ZI Le Forum - BP 20021 - 42110 FEURS

Antenne de PERREUX

ZA Les Plaines - Rue du Pont du Rhins Ouest - 42120 PERREUX

Retrouvez l'activité de la Chambre d'Agriculture sur Internet :

www.terresdeloire.fr

La Chambre d'Agriculture de la Loire est certifiée par l'organisme certificateur AFNOR certification, selon un référentiel validé et reconnu au niveau national. Elle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre d'un agrément multi-sites porté par l'APCA.



Accueil téléphonique unique : 04 77 92 12 12
E-mail : cda42@loire.chambagri.fr

www.terresdeloire.fr